

**ENTREPRISES NON AGRICOLES ET FACTEURS
DE LOCALISATION
QUELS AVANTAGES A LA LOCALISATION RURALE ?**

PASCAL CHEVALIER

MARC DEDEIRE

Maîtres de Conférences des Universités

Chercheurs au laboratoire FRE 3027

Mutations des territoires en Europe

Université MONTPELLIER III, France

Résumé :

La reconquête démographique de l'espace rural, que l'on observe dans la plupart des pays occidentaux, s'accompagne très souvent d'une diversification importante du substrat économique. A des campagnes, le plus souvent dominées par la seule activité agricole, se sont substitués progressivement des espaces ruraux associant, d'abord, fonction agricole et fonction résidentielle, révélant ensuite des combinaisons multiples de fonctions plus variées. Cette dynamique fera dire à certains auteurs¹ que l'on retrouve, aujourd'hui, le caractère plurifonctionnel qu'avait l'espace rural avant la révolution industrielle et son passage progressif à la monoactivité agricole. Dans ce contexte de diversification économique, la place et le rôle des petites et moyennes entreprises et, plus particulièrement, celles qui relèvent de l'artisanat et des services, sont souvent mentionnées. Activités induites par les populations résidentes ou ouvertes sur des marchés extérieurs, elles paraissent souvent être les seules à même de créer des emplois dans des espaces où même l'agriculture tend à s'effacer.

L'arrivée soutenue de nouvelles populations caractérisées par une origine urbaine, un niveau de formation généralement élevé et un comportement entrepreneurial affirmé joue souvent un rôle majeur dans les nouvelles dynamiques rurales. Dans les espaces ruraux de plus en plus délaissés par l'agriculture, au moins en termes d'emploi, si ce n'est en termes de foncier, les seules perspectives de maintien ou de renouvellement de l'emploi reposent alors sur une dynamique des activités non agricoles, qu'elles soient industrielles ou tertiaires. Avec la disparition progressive de l'industrie rurale traditionnelle, s'appuyant sur des ressources locales ou utilisant une main d'œuvre importante et bon marché tel, par exemple, le textile, la confection et le travail du cuir, la création de ces emplois de substitution paraît bien hypothétique. Pourtant, l'emploi artisanano-industriel et, plus encore, celui dans les services marchands et non marchands sont en croissance. Même si toutes les campagnes ne sont pas encore concernées de la même manière, l'analyse de l'évolution des emplois à l'échelle du territoire français montre que cette dynamique affecte des pans de plus en plus large de l'espace rural².

¹ PERRIER-CORNET P. (sous la direction de) (2002), A qui appartient l'espace rural ? DATAR/ Editions de l'Aube.

RENARD J. (2002), Les mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde, Armand Colin, col. « U ».

² HILAL M., REAUD-HELLIER E. (2005), Dynamiques démographiques et socio-économiques des pôles intermédiaires périurbains et ruraux : le rôle de la distance à la ville, in Rural - Urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières, Presses Universitaires de Rennes.

Cela pose la question quant à la démarche suivie par les chefs d'entreprises créant, maintenant ou développant leurs activités en milieu rural, et tout particulièrement dans les zones rurales de faible ou de très faible densité, éloignées des zones urbaines. Quelles motivations guident les entrepreneurs à créer et implanter leurs entreprises dans des espaces où les exigences économiques imposées par le marché ne trouvent pas, en apparence, d'échos favorables? Que proposent ces espaces ruraux en termes d'avantages à l'installation ?

L'exposé suivant a pour objectif de percevoir quelles peuvent être les nouvelles potentialités territoriales des campagnes susceptibles d'expliquer la dynamique des petites entreprises non agricoles dans un espace apparemment peu propice à leur développement. Pour cela, c'est au niveau relativement fin de l'entreprise qu'il faut chercher des éléments de réponse. Ainsi, dans un premier temps, à travers les données³ de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et une enquête effectuée en 2005, sur un échantillon de 200 petites entreprises du centre de la France (dans les secteurs de l'artisanat, de la petite industrie et des services), nous dresserons les éléments caractéristiques essentiels de ces structures et les motivations de leur localisation rurale. Ensuite, il sera question d'analyser les avantages comparatifs des espaces ruraux susceptibles d'expliquer la dynamique d'installation, de plus en plus soutenue en France, des entreprises non agricoles.

1- Entreprises et entrepreneurs ruraux : quelles caractéristiques ?

a- Quels types d'entreprises rurales ?

L'entreprise non agricole en milieu rural est nettement différente selon les types d'espaces ruraux, des plus urbanisés aux plus isolés⁴. Si l'on rentre dans le détail des activités, les services marchands et l'artisanat concentrent l'essentiel des emplois non agricoles (plus de 80%). Leur décomposition favorise nettement les services aux particuliers, même si, dans l'espace rural le plus urbanisé, les services aux entreprises sont à égalité avec les services marchands aux ménages. Dans les campagnes les plus isolées, il existe seulement 4% d'entreprises tertiaires spécialisées dans l'aide aux activités industrielles de pointe. Ceci étant, le caractère moderne et innovant n'est pas absent. Il se retrouve principalement dans le secteur des services supérieurs, avec la présence d'activités d'étude, de conseil et d'assistance engendrant souvent un statut de profession libérale. Toutefois, la localisation de ces activités se limite, pour plus des deux tiers d'entre elles, à l'espace rural le plus proche des centres urbains, les pôles ruraux et le rural isolé n'étant pas encore le lieu d'implantation privilégié. Mis à part ce secteur qui, en presque totalité, répond à un marché extérieur, la plupart des autres activités recensées relèvent à la fois de marchés locaux, régionaux ou nationaux. Les activités du domaine marchand représentent 70% de cet ensemble et sont constituées notamment par des activités de santé et de conseil (en informatique, formation, PAO, architecture). Ces activités traditionnellement localisées en milieu urbain et périurbain, se trouvent également en rural isolé dans un espace physiquement éloigné à la fois du milieu, de la concurrence et de la clientèle.

Des structures familiales relativement jeunes et de plus en plus ouvertes sur des marchés extérieurs

³ L'ensemble des données chiffrées provient du volet emploi du Recensement Général de la Population de 2004 (RGP) (recensement au quart) de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

⁴ Pour étudier la géographie des entreprises rurales, nous avons utilisé le Zonage en Aires Urbaines (Z.A.U.), réalisé par l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques. Ce découpage territorial décompose l'espace en plusieurs ensembles. Les pôles urbains offrant plus de 5000 emplois, les communes périurbaines définies par l'intensité des déplacements domicile-travail et l'espace à dominante rurale. Ce dernier est composé du rural sous influence urbaine défini par le seuil de 20% de migrants alternants vers les aires urbaines, les pôles ruraux concentrant au moins 2000 emplois, leur périphérie qui englobe au moins 20% des actifs résidents travaillant dans le pôle rural, et le rural isolé.

75% des entreprises du milieu rural ont, dans leur forme actuelle, moins de 20 ans. L'approche plus précise de la date de création fait apparaître les années 1992 et 1995 comme une période faste, puisque près de la moitié des structures, indépendamment de leur localisation, est née à ce moment là. Cette situation est extrêmement visible pour les activités touristiques et plus particulièrement agritouristiques qui opèrent des créations très intenses à cette période. L'entreprise rurale est dominée par la petite structure, souvent individuelle, mais dans la grande majorité des cas, ayant moins de 5 salariés et ce dans tous les types d'espaces ruraux. Par contre, le type de marché développé par l'entreprise (local ou extérieur) joue, semble-t-il, sur l'importance de l'effectif. La presque totalité des entreprises qui emploient plus de 5 salariés font partie des activités aux marchés spatialement les plus étendus. La nécessité d'avoir accès à des marchés extérieurs plus ou moins éloignés, comme l'orientation de la production vers des marchés pointus, en se limitant dans des créneaux de production bien spécifiques, obligent rapidement l'entreprise à sortir du domaine de la simple activité individuelle.

65% des entreprises prennent l'aspect de structures familiales. Le conjoint, mais également les enfants, peuvent, de manière associée ou salariée, prendre part aux activités de l'entreprise. Cette situation est visible dans l'ensemble des types d'espace indépendamment des découpages proposés. Ce cas, est toutefois bien plus fréquent chez les entreprises aux marchés les plus étendus que chez les autres. Dans de nombreux cas, l'épouse du chef d'entreprise a une activité extérieure, le cas apparaît plus fréquemment dans les campagnes les plus proches des villes et les pôles ruraux. Il y a là une situation très courante également visible dans le cas des ménages agricoles où la pratique de la double activité au sein du ménage est chose relativement courante. Ceci étant, ce phénomène est, dans le cas des ménages non agricoles, bien moins fréquent dans des espaces relativement isolés, aussi bien dans le domaine de l'agriculture que dans les autres activités non agricoles. Cette situation est relativement simple à identifier : le marché du travail, et par là même les opportunités d'emplois sont bien plus étroites qu'ailleurs.

Ces entreprises, à près de 55%, se situent sur des doubles marchés, locaux et nationaux. Si les marchés locaux restent majoritaires dans les espaces les plus proches des grands centres urbains, ailleurs, surtout dans les campagnes les plus isolées, les entreprises sont souvent obligées de rechercher des débouchés en dehors de leur territoire, les faibles densités ne permettant pas une induction suffisante.

Des activités à caractère partiel ou saisonnier importantes

30% des activités revêtent un caractère plus ou moins saisonnier. Les fluctuations de population séjournant en milieu rural et particulièrement en rural isolé, avec les flux saisonniers relevant du tourisme et des loisirs, peuvent donner naissance, dans certains secteurs d'activité, à des entreprises ayant une spécificité saisonnière en rapport à l'existence d'une demande spécifique. Toutefois, hors secteur touristique, le nombre d'entreprises ou établissements ayant une activité saisonnière ou irrégulière est très faible. Les fonctions touristiques et de loisir, assurées par le milieu rural observé n'ont pas encore l'intensité de pointe suffisante pour susciter une création momentanée importante d'entreprises (situation discutable pour le rural isolé). Toutefois, elles représentent une demande supplémentaire qui peut s'avérer parfois indispensable pour permettre le fonctionnement annuel de certaines activités rurales (commerce en particulier).

b- Quels types d'entrepreneurs ruraux ?

De manière générale, les entrepreneurs ruraux sont dominés par les classes d'âge intermédiaires. 50% ont moins de 40 ans. A ce sujet, deux observations peuvent être faites :

- d'une part, ceux qui créent leur entreprise en milieu rural isolé sont généralement bien plus jeunes que ceux qui opèrent dans des espaces ruraux les plus proches des villes. Cette situation anachronique, peut trouver une explication dans deux phénomènes.
 - tout d'abord, le fait que les jeunes refusant de quitter leur milieu d'origine se trouvent dans l'obligation de créer leur emploi et leur entreprise pour pouvoir rester dans un milieu extrêmement pauvre en offre d'emplois.
 - ensuite, il s'agit de néo-ruraux, portés par la volonté de s'installer dans un cadre choisi, et de créer dans la plupart des cas, des activités issues de leurs passions, indépendamment des difficultés inhérentes à un tel choix.
- d'autre part, le chef d'entreprise qui se lance dans une activité positionnée sur des marchés spatialement très étendus (régionaux ou nationaux voire internationaux), a plus souvent, un âge supérieur à celui qui crée une activité relativement induite. La création d'une telle entreprise est donc, généralement le fait d'entrepreneurs plus âgés, ayant déjà une expérience. L'obligation d'avoir connaissance de certains marchés extérieurs et une certaine expérience explique, sans doute, cette différence d'âge au moment de la création d'entreprise. Ceci étant, un élément vient tout de même nuancer le panorama. La création d'activités touristiques, sous une forme pluriactive (essentiellement couplées avec l'agriculture) est tout de même le fait de personnes plus jeunes, généralement situées (de manière ponctuelle cependant) dans des espaces ruraux isolés, non dépourvus de richesses naturelles. Ceci étant, en milieu rural, la création d'activités ouvertes sur des marchés extérieurs résulte souvent d'une délocalisation ou d'une mobilité du responsable ayant déjà acquis une expérience.

Une présence importante d'anciens salariés, souvent d'origine urbaine et relativement bien formés

Près de 70% des chefs d'entreprises, souvent à la tête de structures sans salariés, sont passés par le salariat, étape dans le processus de formation de leur entreprise, après l'apprentissage ou la formation professionnelle. Ce passage se fait généralement et directement d'un emploi salarié, parfois valorisant, vers le statut d'indépendant ou de patron, dans un domaine que l'on maîtrise. Il est d'ailleurs courant que des liens soient conservés avec l'ancien employeur, qui devient par exemple un client ou un partenaire ou que la clientèle soit constituée, justement d'une partie de celle de l'entreprise quittée. Ces chefs d'entreprise sont très souvent issus de la ville, et ce, particulièrement dans les campagnes les plus isolées. Cela confirme ainsi le caractère complexe du mécanisme explicatif de la migration des hommes effectuée conjointement avec la création de l'activité. La distinction entre activité dominée par des marchés locaux ou extérieurs joue vraisemblablement en faveur des migrants. Plus des deux tiers des activités répertoriées ont à leur tête un prestataire chef d'entreprise issu d'un milieu extérieur, essentiellement urbain, sans attaches particulières avec le milieu considéré.

En croisant les critères de formation et d'origine géographique des chefs d'entreprise, les formations de niveau supérieur sont souvent le fait de « patrons » issus d'une région différente et venant s'installer en milieu rural en créant leur activité. Cette situation est très marquée dans le rural isolé où la presque totalité des créateurs d'entreprise hautement diplômés sont des migrants. Pour la petite entreprise, la distinction entre activité artisanale et non artisanale est de même pertinente. Les différences les plus marquantes sont au sein de l'artisanat tertiaire entre les prestataires autochtones, dont la moitié ont un brevet professionnel et ceux originaires d'autres régions dont seulement un tiers a un brevet professionnel mais un quart, une formation supérieure.

Des pluriactifs biens représentés

Le pluriactif est de façon générale bien représenté, surtout dans les campagnes les plus isolées. Concentré de manière importante dans les secteurs des loisirs, il est également présent dans des secteurs aussi variés que le commerce ou le service social. Ainsi, plus l'espace est urbanisé, moins le nombre de pluriactifs semble important. Ceci étant, cette situation n'est pas totalement vérifiable dans le cas des services traditionnels touristiques. Le nombre de pluriactifs paraît alors bien indépendant du type d'espace, même si le nombre de structures agritouristiques paraît être plus important dans les espaces faiblement denses. La différenciation des entreprises selon la nature des marchés qu'elles développent (locaux ou extérieurs) semble par contre assez discriminante. L'activité essentiellement ouverte sur des marchés extérieurs est essentiellement pourvoyeuse de pluriactifs.

c- Quelles modalités et motivations de création ?

Les modalités de création

Pour les entreprises, trois scénarios peuvent être à l'origine de la situation actuelle. Elle peut naître d'une succession, l'entrepreneur actuel prenant la suite de son père ou d'un parent proche, d'une reprise dans le cas où l'activité existait avant et avait fait l'objet d'une acquisition, il peut enfin s'agir d'une création nouvelle. Le type de création dominant est le révélateur de la nature et de l'intensité des mutations qui affectent le tissu économique rural selon le caractère des activités et les spécificités de l'espace rural.

Quel que soit le type d'espace rural ou la nature même de l'activité, la succession familiale à la tête de l'entreprise privée, reste une modalité de transmission très minoritaire. La reprise de l'activité est, par contre, plus pratiquée en rural isolé que dans les espaces plus ou moins soumis à l'influence des espaces urbains. Ce qui paraît le plus nettement, c'est la liaison entre l'importance relative des créations nouvelles et les caractéristiques de l'espace rural : plus l'espace rural est urbanisé (rural sous faible influence urbaine et pôles ruraux), plus il est l'objet de créations nouvelles d'activités (tous secteurs confondus, exception faite des activités des domaines touristique et social plus dynamiques dans le rural isolé).

Dans le milieu rural isolé, la création de nouvelles structures économiques est une réalité indéniable qui joue, néanmoins, un rôle plus limité que dans le rural le plus proche des villes. Le renouvellement complet des structures entreprises, à l'occasion des changements de responsables, est une caractéristique dominante dans le rural sous faible influence urbaine, tandis qu'au contraire, la survivance de l'activité est encore très fréquente en rural de très faible densité.

Les motivations de création

- La nécessité de créer son emploi : La nécessité de créer son propre emploi en accédant au travail indépendant, dans une période de crise, est un phénomène général relativement important et désormais courant. Sans être exclusivement lié au monde rural et aux activités non agricoles proprement dites, ce processus va à l'encontre de l'important mouvement de salarisation de la population active dans les années 70, période durant laquelle la forte croissance économique poussa à une importante concentration des populations et des activités au détriment des campagnes⁵. Ceci étant, très peu de chefs d'entreprise ont été, précédemment à leur installation, victimes de licenciements et encore moins l'objet de longues périodes de chômage, peut-être parce que les entreprises créées dans ces conditions sont aussi celles qui disparaissent le plus souvent rapidement. C'est globalement dans les espaces les plus urbanisés que les créations d'activité par nécessité sont les plus visibles. Ces emplois sont généralement relativement plus induits aux demandes locales que les autres.

5_ AUVOLAT M. et Al. (1985), L'artisanat en France, Réflexion générale et perspective, CEPAM, La documentation française.

- La volonté de créer sa propre entreprise : Malgré le fait que la nécessité de créer son emploi est une réalité indéniable dans la constitution de structures rurales, cette dernière ne doit pas être surestimée. L'envie de créer sa propre entreprise en valorisant ou non son savoir-faire peut être un élément déterminant sans aucune relation avec une situation antérieure. D'ailleurs, il semble que cette envie délibérée et non contrainte de créer son emploi soit bien plus marquée dans l'espace le moins urbanisé que le rural sous faible influence urbaine.

- *Une logique économique*

L'esprit entrepreneurial est bien plus marqué dans les espaces ruraux les moins isolés. Il est très souvent à l'origine de la création d'activités ouvertes aux marchés extérieurs. Plus des trois quarts des entreprises concernées sont localisées dans l'espace rural sous influence urbaine. Ces logiques économique et entrepreneuriale peuvent également être à l'origine du développement d'une entreprise ou de conquête de nouveaux marchés, gage de dynamisme et de combativité.

- *Une logique d'accession à une promotion sociale*

La création de sa propre entreprise peut être également considérée, outrepassant la volonté aguerrie de combativité entrepreneuriale proprement dite, comme le moyen d'obtenir une certaine reconnaissance sociale, associée à une indépendance tant recherchée. Cette dernière, ainsi que l'envie d'être son propre patron, en sont les principaux éléments, indépendamment de l'espace de localisation. Toutefois, si au départ, les structures créées dans cette logique ont pour objectif de fonctionner sur le marché local, bon nombre d'entre elles, par nécessité ou par volonté entrepreneuriale émergente, s'orientent rapidement vers des marchés extérieurs. Globalement, dans cette logique, l'envie d'accéder au travail indépendant est surtout le fait d'un rejet d'une certaine image de l'emploi salarié qui, en milieu rural, ne constituerait plus, ou tout au moins de moins en moins, le référentiel dominant⁶. De fait c'est sous ce mode de travailleur indépendant, chef d'entreprise que la reconnaissance et l'insertion sociale s'effectuent le mieux, l'indépendance étant signe de réussite.

- *Une logique composite plus large*

La création d'une entreprise peut être le résultat de logiques beaucoup plus complexes où s'entremêlent choix personnels et familiaux, volonté entrepreneuriale. Cette situation est de loin la plus courante chez les chefs d'entreprise interrogés. La volonté de rester sur place ou de vivre dans un cadre choisi sont de loin les éléments les plus souvent cités dans les espaces les plus reculés.

2- Planter son entreprise en milieu rural : choix d'affaires ou choix personnel ?

Les recherches déjà effectuées⁷, relatives à l'implantation d'activités non agricoles en milieu rural, ont montré que des liens privilégiés existaient entre l'entreprise et les ménages impliqués dans son activité, à propos du choix du territoire de localisation pour l'une, du choix de résidence pour l'autre. Ces liens très étroits sont, certes, évidents dans le cas de la toute petite entreprise, mais ils peuvent également transparaître dans le cas d'entreprises moyennes ou même plus importantes, en particulier si elles opèrent dans le domaine du tertiaire ou si elles ont recours à un volume important

⁶ MULLER P., FAURE A., GERBAUX F. (1989), Les entrepreneurs ruraux, Paris, L'Harmattan.

⁷ BERGER A., CHEVALIER P., DEDEIRE M. (2005), Les nouveaux territoires ruraux - Eléments d'analyse, Publication de l'Université Montpellier III, Montpellier, col. Territoires en Mutations.

FONT E. (2001), Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural, Paris, L'Harmattan.

de cadres et de personnel qualifié. Au-delà du simple ménage, on retrouve également l'ensemble de la famille impliquée dans l'activité économique avec ses pratiques sociales et familiales originales.

De fait, cette caractéristique confirme alors un lien relativement étroit entre l'homme pris dans sa dimension individuelle et familiale, et l'homme chef d'entreprise. La combinaison du choix du cadre résidentiel du mode de vie, avec celui du cadre d'implantation de l'activité créée ou transférée, conduit parfois à privilégier des espaces qui ne présenteraient pas nécessairement les meilleures conditions pour la seule localisation de l'entreprise ou de la résidence. La connaissance des motivations sous-jacentes au choix de résidence apporte alors des éléments explicatifs complémentaires relatifs à ce sujet. C'est au travers d'une enquête effectuée en 2005⁸, sur un échantillon de 200 petites entreprises du centre de la France⁹ (dans les secteurs de l'artisanat, de la petite industrie et des services), que nous dresserons les éléments caractéristiques essentiels des motivations de la localisation rurale. Dans un premier temps, et même s'ils sont de moins en moins significatifs, nous aborderons les facteurs traditionnels (souvent liés à l'activité) expliquant la localisation rurale et ensuite les facteurs émergents, beaucoup personnels.

a- Des facteurs traditionnels de moins en moins pertinents :

L'élément le plus cité en termes de facteur de localisation est l'existence d'un *marché potentiel* local (permanent ou temporaire) qui, associé à un marché extérieur prédominant, offre à l'entreprise des débouchés extrêmement variés dans des conditions viables. Cette réponse est assez fréquente chez l'ensemble des entrepreneurs situés dans les espaces ruraux les plus urbanisés, même si, dans le domaine des services d'accueil, les réponses ne sont pas à l'origine de différenciations entre les espaces.

La proximité d'un site, en tant que bien immobile, perçue ou non comme *une ressource exploitable* conduit également à envisager souvent une localisation en milieu rural. Indépendamment de la taille de la structure, ce sont les activités d'accueil touristique qui semblent être les plus sensibles à ce facteur et particulièrement dans les espaces les plus isolés. Ces activités très ouvertes sur les marchés extérieurs apparaissent fortement liées aux caractéristiques naturelles des espaces considérés. D'autres types d'activités, comme les activités sanitaires et quelques services spécialisés aux particuliers font également référence à ce facteur mais évoquent le climat, l'air, comme motifs pouvant partiellement expliquer leur localisation dans l'espace rural.

La disponibilité d'espace et la fiscalité favorable du foncier sont également très souvent mentionnées. Jouant un rôle décisif dans les espaces soumis à l'influence urbaine, il paraît ne pas être l'élément central dans les autres types d'espace. Les services aux entreprises sont en grande partie guidés par cet élément. Il s'ensuit souvent d'ailleurs, dans ces espaces, la création d'activités qui, gardant leurs marchés dans des espaces urbains plus ou moins proches, profitent de l'attrait du foncier. Cette situation est très marquée dans les régions urbaines où bon nombre d'entreprises, souvent de petite taille, plus sensibles peut-être à la pression fiscale, délocalisent partiellement ou totalement leur activité dans les espaces environnants.

Les caractéristiques de la main-d'œuvre et le marché de l'emploi jouent également, dans une moindre mesure, en faveur d'une localisation en milieu rural. Une appréciation très positive de l'effort fourni par les salariés¹⁰, qualifiés de motivés, de courageux et d'impliqués et une forte identification des travailleurs à la firme qui les emploie, s'accompagnent d'une politique salariale très traditionnelle. Les salariés travaillent plus et sont moins payés qu'en milieu urbain, les employeurs

8_ CHEVALIER P. (2006), les nouveaux systèmes productifs ruraux : de nouveaux liens rural-urbain ? Revue l'Information Géographique, Armand Colin, Paris, pp.89-102

9_ Les enquêtes ont été réalisées dans la région Auvergne, dans le Massif central français.

10_ Huiban J.P. et Bouhsina Z. (1997), Localisation spatiale et différenciation des firmes agro-alimentaires : le rôle du facteur travail, communication au XXXIIIème Colloque de l'ASRDLF à Lille, 1-3 septembre 97.

trouvant une justification dans le fait que l'on a moins de besoins à la campagne et que l'on peut y vivre mieux en dépensant moins. Partiellement déterminant dans l'espace sous influence urbaine et chez les structures de taille assez importante, son rôle, bien qu'encore parfois mentionné, ne semble plus devoir tenir une place majeure dans le choix de localisation dans les espaces les plus isolés, et ce, quel que soit le type de structure ou d'activité.

b- Des choix personnels de plus en plus affirmés :

c-

Près de deux entrepreneurs sur quatre déclarent avoir localisé leur activité pour des raisons personnelles liées au ménage, indépendantes des critères traditionnels de localisation des entreprises. Si un bon nombre de facteurs explicatifs concernant la localisation de l'activité dans l'espace rural est avancé, *le caractère massif des choix personnels*, relevant à la fois de la recherche d'un cadre résidentiel ou d'un mode de vie particulier, font perdre énormément à la pertinence des réponses précédentes. Cette situation n'est pas originale et confirme bien, dans un cadre toutefois différent, les analyses effectuées par A. Berger en 1999¹¹ sur le tissu artisanal de la région Languedoc-Roussillon, au bord de la Méditerranée française.

Ce processus décisionnel dans le choix de la localisation est fréquent dans l'ensemble des espaces ruraux et détermine parfois l'essentiel de la motivation. Ainsi, pour les toutes petites entreprises, les contraintes spécifiques inhérentes à la localisation dans un espace de très faible densité ne sont pas toujours discriminantes, la composante résidentielle du « patron » et son mode de vie jouant un rôle majeur dans la prise de décision. La situation semble alors bien plus déterminante lorsque l'on se rapproche d'espaces ruraux isolés. La rareté de l'emploi salarié en milieu rural impose fréquemment aux nouveaux résidents ruraux, souvent d'origine urbaine et sans emplois, de trouver des palliatifs économiques principalement par le biais de la création de leur propre entreprise.

Cette situation de primauté du choix de la résidence sur des logiques entrepreneuriale n'est pas pour autant récente puisque, même si les motivations sont différenciées, les mouvements idéologiques portés par la vague de mai 1968 en France, ont déjà expliqué certaines migrations, si restreintes soient elles. Aujourd'hui, les motivations seraient plutôt liées à des processus de rejet urbain et de stress, à une recherche d'une certaine qualité de vie, d'un mode de vie différent et adapté à de nouvelles aspirations. Cette situation et ces motivations atténuent d'une certaine manière les théories économiques classiques expliquant les migrations de population. Les économistes du Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques, analysant les mouvements de population vers l'arrière-pays languedocien durant les années 1970 et 1980¹² arrivent à la même conclusion. La recherche de meilleures rémunérations, d'un meilleur statut social, de meilleur emploi ne constituent donc plus une motivation essentielle dans certains types d'espaces ruraux, notamment les plus isolés, qui, dans leur nature ne révèlent pas en ce sens les signes suffisants d'une attractivité. Il faut alors admettre que la recherche exclusive de profits économiques perd aujourd'hui de sa crédibilité, les migrations et créations d'activités s'organisant autour de motivations bien plus larges. L'importance de la recherche d'un cadre de vie, d'un rapport privilégié à l'environnement naturel peut être remarqué. Ces nouvelles exigences privilégient surtout des éléments subjectifs tels que la vie familiale et plus généralement le cadre de vie (le pays et sa composante affective, le climat, l'environnement, etc.) ou encore le mode de vie (les relations de travail et de loisirs, à la culture, l'habitat, le réseau relationnel, etc.). Le cadre de vie et le mode de vie tiennent une place de choix parmi les critères justifiant la localisation puisque un prestataire sur trois se sent concerné. Si l'on associe ce motif à la volonté de

11. BERGER A. (1999), Petites entreprises et ménages en milieu rural. Approche des nouveaux avantages comparatifs, rapport de recherche pour la Chambre des Métiers de l'Hérault, CRPEE, UPRESA 5045.

12. Catanzano J. et al. (1989), Retour vers l'arrière pays, Publications du CRPEE, Montpellier.

rejet urbain, ces motivations représentent près de la moitié des réponses données. Globalement, on retrouve plutôt des migrants nouvellement installés parmi les entrepreneurs qui en font référence.

Les raisons faisant appel aux sentiments entretenus vis-à-vis de l'espace d'implantation représentent presque une réponse sur deux, si l'on ajoute les liens familiaux et le fait d'être au pays. Dans la distinction entre les autochtones et les locaux, l'élément déterminant semble être, pour ces derniers, la volonté de rester et vivre au pays à travers la réponse unique d'être natif du lieu. Ce facteur est le plus couramment cité, les autochtones à plus de 90% reconnaissant en lui un motif valable. C'est dans les espaces ruraux les plus isolés que ce motif est le plus souvent avancé. Autrement dit, plus l'espace est isolé, plus les sentiments affectifs ou familiaux entretenus avec l'espace sont forts. Cela concerne essentiellement les « patrons » des petites entreprises, dans des domaines aussi variés que l'accueil ou le service traditionnel aux individus.

On peut également noter que le niveau de la fiscalité locale intervient dans le choix résidentiel, de manière globale sans constituer un motif très important, même si les avantages procurés par ce dernier sont souvent mentionnés, et particulièrement dans les espaces les plus urbanisés, chez les prestataires à la tête d'entreprises somme toute relativement traditionnelles. Très peu mentionné, ce facteur démontre en définitive, que les facteurs économiques liés à la vie du ménage sont très peu présents parmi les déterminants de la localisation résidentielle. En outre, il apparaît que la mobilité, pour ceux qui sont concernés, c'est-à-dire la moitié des entrepreneurs enquêtés, s'opère plus sur la base de la résidence que sur celle de l'activité.

d- Un rôle des acteurs collectifs parfois déterminant :

La prise de conscience par les acteurs publics locaux, aussi bien à l'échelle de la commune que du département ou de la région, de l'intérêt que peut représenter pour leur milieu l'implantation et le développement d'activités les a conduit à intervenir pour inciter ou accompagner ces démarches entrepreneuriales. Le rôle des responsables locaux auquel viennent s'ajouter des aides institutionnelles relevant du domaine national et européen peuvent encourager de jeunes ménages à créer et installer leur entreprise dans certaines communes apparemment peu attractives sur le plan économique.

Les moyens utilisés par les élus locaux sont variés et nombreux¹³, la décentralisation en France ayant dans ce domaine accru leurs marges de manœuvre. A l'action directe, où l'on peut voir une municipalité créer des activités à caractère touristique ou social, s'ajoutent les aides dans le domaine foncier ou immobilier. C'est le mode d'intervention privilégié par les communes rurales dans la mesure où elles ont souvent le contrôle direct d'une partie du territoire communal. Cette aide peut aller plus loin que la fourniture de foncier équipé avec la création et la location de bâtiments comme les *ateliers relais*. Cette dernière démarche nécessite un engagement financier et des risques plus grands de la part de la commune. L'aide immobilière et foncière peut être couplée avec des moyens d'ordre financier qui vont de la garantie des emprunts réalisés par l'entreprise aux subventions accordées par le département ou la région, en passant par les allègements fiscaux, l'exonération de la taxe professionnelle étant l'outil le plus utilisé par les collectivités locales.

¹³ NEGRO Y., (1994), « Activités et emplois non agricoles en milieu rural : mutations et résistance », Thèse de doctorat en Géographie Université Toulouse le Mirail.

CHEVALIER P. (2000), "Le rôle des acteurs politiques dans la dynamique du tertiaire inducteur en milieu rural isolé" in "Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe ? Université de Nantes.

Des enquêtes menées en Aveyron et en Lozère auprès des responsables locaux¹⁴ montrent que les interventions des élus en faveur du développement des activités non agricoles, sont nombreuses, souvent de plus en plus visibles et déterminantes. Cependant, elles n'affectent pas de la même manière l'ensemble des activités et varient nettement d'un espace à l'autre. Deux constats peuvent être faits quant à l'importance des aides selon les types d'activités et selon les espaces ruraux. Ce sont les services aux entreprises qui sont les plus importants bénéficiaires de la sollicitude des élus locaux. Dans le même temps, les espaces ruraux les plus soumis aux influences urbaines restent les plus concernés par ces différentes aides. La conjonction entre type d'activité et type d'espace n'est par fortuite comme on a pu déjà le constater. Ces entreprises préfèrent se localiser en milieu rural sous influence urbaine et elles sont en général efficaces dans le montage de leur dossier d'aide à la création d'entreprise et d'emploi. Ainsi, par exemple, les entreprises informatiques ou d'infographie n'hésitent pas à faire appel à l'aide publique pour participer aux frais d'équipement et de maintenance de leur outil de travail.

Si le recours aux exonérations fiscales est général à l'espace rural, son impact apparaît plus efficace dans les pôles ruraux et le rural sous influence urbaine. Par contre, l'attribution de marchés publics favorisant le démarrage de l'entreprise ou son maintien, comme le don de terrain ou la fourniture à des prix très avantageux de bâtiments, se retrouve pratiqué plus fréquemment dans le rural isolé. D'une manière assez générale, les interventions publiques locales favorisent plus la création d'activité en milieu rural sous influence urbaine que dans le reste de l'espace rural. Par contre, dans l'espace rural isolé le soutien de la part des collectivités locales, s'il ne favorise pas la création, joue un rôle important dans le maintien et l'extension du tissu entrepreneurial local.

La proximité des communes rurales d'un bourg, d'un pôle urbain ou bien, d'un axe important de communication, donne une dimension variable à l'impact des actions publiques incitatives. Ainsi, dans les communes situées au voisinage de grands axes de communication, les mesures publiques favorisant la création ou l'extension d'activités ont un impact plus important sur la dynamique des entreprises non agricoles que dans des régions plus enclavées. Enfin, les qualités propres de l'acteur politique, son éventuel dynamisme et sa plus ou moins grande capacité pour s'insérer et utiliser les différents réseaux décisionnels, au niveau local, mais aussi régional, national et européen, jouent un rôle majeur, pouvant supplanter les caractéristiques géographiques et socio-économiques des zones rurales concernées.

3- L'émergence de nouveaux avantages comparatifs des espaces ruraux :

Comme nous venons de le voir, la localisation rurale est la rencontre entre le souhait d'un ménage, un lieu où l'exprimer et une opportunité matérielle de le réaliser. De fait, l'imbrication entre le ménage et l'entreprise, en particulier lorsqu'il s'agit de petites ou très petites entreprises, paraît jouer un rôle important. Ce rôle peut se retrouver, aussi bien, dans le processus conduisant à l'implantation de l'entreprise, que dans la stratégie qu'elle développe pour sa survie et sa croissance. Il est d'ailleurs souvent difficile de faire la distinction entre les motivations de localisation qui relèvent du ménage et celles que l'on peut attribuer à l'entreprise.

14_ CHEVALIER P., (2002), "Dynamiques tertiaires de l'espace rural" Publication de l'Université Paul Valéry.

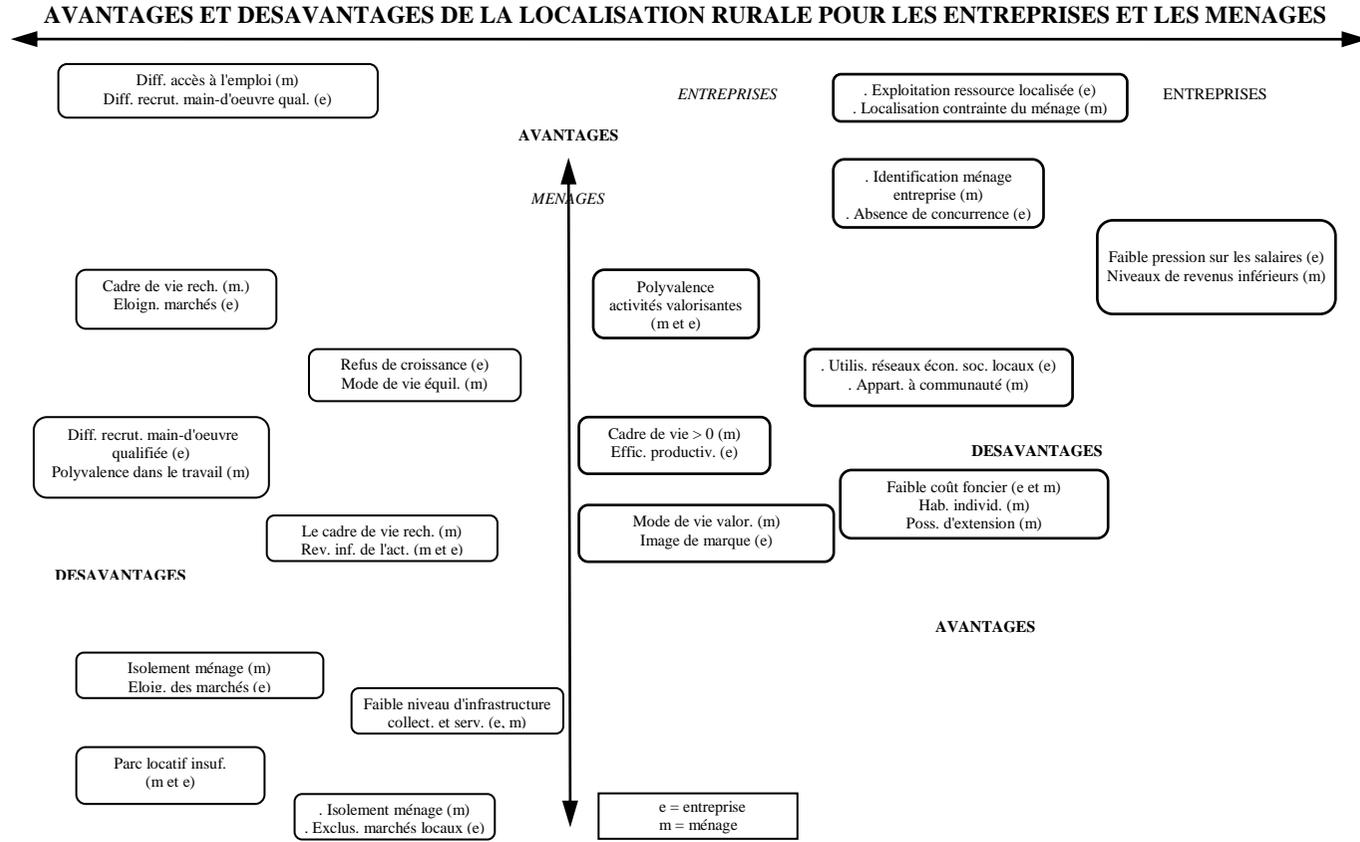
a- avantages et désavantages de la localisation rurale

Comme cela a déjà été dit, pour tout ménage, s'il n'est pas possible d'obtenir un emploi sur place, il s'avère indispensable de trouver d'autres moyens d'obtenir un revenu au-delà des politiques d'assistance bénéficiant aux catégories sociales défavorisées. En raison du faible nombre d'emplois salariés disponibles, l'un des moyens choisis, à côté de la migration quotidienne à plus ou moins longue distance, est la création d'une activité indépendante. La petite entreprise est alors un moyen de concilier les choix de mode et de cadre de vie du ménage avec l'indispensable besoin de générer des revenus suffisants. Le ménage peut établir des liens avec le territoire, comme avec l'entreprise. Cette détermination à choisir de manière privilégiée un espace de résidence, a priori peu apte à fournir des emplois, conduit un pourcentage élevé des migrants à créer leur propre activité, afin d'assurer la pérennité de leur nouvelle localisation résidentielle. Dans de telles conditions, les flux migratoires répondant à un choix de cadre de vie deviennent déterminants dans la logique d'implantation et de développement des activités comme ils le sont pour le repeuplement.

Le territoire, espace construit par les hommes et leurs activités, longue sédimentation historique des sociétés et des cultures, présente des potentialités variables quant aux liens qu'il peut établir avec les hommes et avec les entreprises. Ses caractéristiques géographiques, comme le climat, le relief, la présence de sites naturels, la spécificité de ses paysages, jouent un rôle essentiel dans le choix du cadre de vie des ménages. Les événements historiques et sociaux qui ont affecté le territoire interviennent également dans la construction d'une certaine sémiologie susceptible non seulement d'influencer les phénomènes migratoires, mais aussi d'être récupérée par certains systèmes productifs locaux.

Ainsi les entreprises sont amenées à prendre en considération les avantages comparatifs des espaces ruraux dans leur décision d'implantation ou de maintien dans les espaces ruraux en fonction des opportunités qu'elles peuvent en tirer. Ces éléments ou ces choix favorables à la gestion de l'activité peuvent avoir une incidence négative sur la vie de famille ou les loisirs du chef d'entreprise. D'autres, plus favorables à la vie privée, entraînent des répercussions négatives sur l'activité. D'autres, encore, induisent une double incidence positive ou négative pour le ménage de l'entrepreneur et l'entreprise.

Le **tableau** suivant résume bien l'ensemble des relations mises en évidence entre le couple entreprise-ménage et la localisation en milieu rural. Ce tableau met en évidence, pour des petites entreprises artisanales, un certain nombre d'éléments pouvant prendre une valeur négative ou positive pour le ménage et l'entreprise.



Un certain nombre de ces éléments prennent une valeur doublement positive, à la fois pour le ménage et pour l'entreprise. C'est le cas lorsque la localisation permet un mode de vie valorisant pour le ménage et une bonne image de marque pour l'entreprise. Il en est de même quand le ménage a, dans un cercle restreint, l'impression d'appartenir à une communauté, autochtone ou migrante, alors que l'entreprise bénéficie de l'utilisation des réseaux économiques et sociaux locaux. C'est aussi le cas lorsque le ménage et l'entreprise profitent conjointement du faible coût du foncier ou d'une fiscalité légère. La disponibilité d'espace permet au ménage de s'orienter vers la propriété individuelle et à l'entreprise d'envisager des extensions ultérieures. Le fait de vivre dans un cadre de vie revendiqué par le ménage offre à l'entreprise une source de productivité et d'efficacité.

A contrario, certains éléments de la localisation rurale ont un caractère doublement négatif pour le ménage et l'entreprise. Le faible niveau des infrastructures est pénalisant pour le ménage et l'entreprise. A l'isolement des ménages, correspond, pour l'entreprise l'éloignement par rapport aux marchés amont et aval. Les opportunités d'emplois salariés sont faibles pour le ménage alors que l'entreprise rencontre des difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée. Le fait que le parc locatif soit très restreint complique aussi l'implantation du ménage et de l'entreprise. Le ménage a du mal à trouver des logements à louer, cela peut ainsi pénaliser l'entreprise dont les salariés auront des difficultés à se loger. Mais la restriction de l'offre locative est aussi sensible dans le domaine des locaux industriels et commerciaux ce qui pénalise directement l'entreprise.

D'autres éléments sont négatifs pour le ménage et positifs pour l'entreprise et vice et versa. Ainsi, l'avantage que procure l'exploitation d'une ressource localisée dans l'espace de localisation de l'entreprise peut représenter une contrainte de localisation pour le ménage. L'abondance de main d'œuvre non qualifiée en milieu rural et le faible niveau de la concurrence sur le marché du travail entraînent une pression amoindrie sur les salaires locaux, situation pouvant apparaître comme avantageuse pour l'entreprise. Cependant, cette faible pression des salaires représente aussi un niveau de revenu peu élevé pour le ménage. Par contre, à propos de la main d'œuvre qualifiée, la rareté représente un coût supplémentaire pour l'entreprise et la perspective d'un salaire plus élevé pour le ménage. L'avantage pour le ménage de vivre dans un cadre de vie revendiqué peut se traduire pour l'entreprise par des bénéfices inférieurs et donc des revenus moindres pour le ménage. De même, le mode de vie orienté vers la famille et les loisirs est susceptible d'entraîner, au niveau de l'entreprise, un frein à son expansion.

Cet ensemble d'éléments énumérés n'est pas exhaustif et d'autres interrelations entre ménage et entreprise existent par rapport à la localisation rurale. Il est, a contrario, illustratif de la complémentarité entre l'homme et l'entreprise dans la détermination d'un objectif qui est celui d'une meilleure qualité de vie pour le ménage rural ayant créé une entreprise. C'est cette interpénétration entre les avantages de localisation de l'entreprise et du ménage qui permet de comprendre pourquoi les activités non agricoles se sont développées dans l'espace rural ces deux dernières décennies. C'est dans un balancier, sans cesse en mouvement, entre le ménage et l'entreprise que se situe la clé de compréhension de la recomposition du rural.

Au-delà des référentiels admis de la distance et des coûts de déplacement et, plus généralement, de la simple prise en compte d'une incontournable maximisation du profit, il apparaît qu'en milieu rural une partie des entreprises échappent partiellement à ces logiques strictement économiques. C'est à partir de l'attraction qu'exerce l'espace rural sur les entrepreneurs, au niveau de leur ménage et avec l'aide des nouvelles facilités de communications, ainsi que des réseaux et de nouvelles formes de coopérations, que se forge une nouvelle forme de localisation déconcentrée. Les éléments qui viennent affaiblir les contraintes anciennes de localisation ne peuvent pas à eux seuls expliquer ces implantations. En effet, cet abaissement des contraintes ouvre un large panel de choix spatiaux à l'entreprise qui, prise en tant que telle, n'aurait a priori aucun intérêt à s'installer dans une zone rurale reculée alors qu'elle peut accéder à des zones rurales dynamiques. Pour analyser et interpréter effectivement ces nouvelles procédures d'installation il faut obligatoirement traiter de l'imbrication entre le ménage et l'entreprise individuelle dans la prise de décision comme dans les jugements portés sur la démarche suivie.

C'est dans un dialogue permanent entre la contrainte du ménage à travers l'entreprise et son désir intrinsèque de jouir d'un cadre et mode de vie rural choisis et revendiqués que se joue la pérennité de ces entreprises d'un nouveau type. A la fois bridées dans leurs logiques économiques et pourtant soumises à la pression concurrentielle, les activités non agricoles imbriquées aux ménages ruraux représentent aujourd'hui une nouvelle forme d'entrepreneuriat et donnent une nouvelle orientation à l'occupation du territoire.

b- Une organisation entrepreneuriale et une logique de fonctionnement adaptées aux faibles densités :

Dans ce cadre, où la logique personnelle prend le pas sur toute réflexion économique dans les stratégies d'implantation des activités, on peut se demander comment les entreprises peuvent fonctionner dans un espace a priori peu propice à un fonctionnement économique optimal. Plusieurs stratégies sont mises alors en place. D'abord, l'entreprise se trouve devant la nécessité de passer d'une situation purement concurrentielle à une situation intégrant une démarche de coopération avec d'autres entreprises intervenant dans les mêmes domaines d'activité. Ensuite, l'éloignement des différents partenaires de l'entreprise, comme les clients ou les fournisseurs, entraîne des risques de surcoût en termes temporels et monétaires. L'entreprise se trouve donc contrainte, afin de surmonter cette situation, d'assurer une gestion plus rigoureuse de ses relations avec son environnement économique et social, afin d'optimiser son efficacité.

Le recours aux nouvelles technologies de communication est souvent mentionné comme le remède miracle à l'isolement physique de l'entreprise, en permettant de libérer cette dernière des contraintes de la distance, en particulier dans le domaine de l'information. Jusqu'alors, l'information et son accès étaient un avantage comparatif réservé aux seuls centres urbains. La mutation technologique peut être, ainsi, à l'origine d'une réversibilité dans l'affectation spatiale des avantages comparatifs. L'observation concrète révèle des cas d'entreprises rurales reflétant cette nouvelle situation, mais leur nombre reste faible, dans un ensemble d'entreprises s'ouvrant très lentement aux nouvelles technologies.

C'est avec le recours à d'autres types de réseaux, entrepreneuriaux, professionnels ou simplement familiaux que les petites entreprises rurales semblent aujourd'hui surmonter les handicaps de la localisation dans des espaces de faible densité. Ils peuvent être informels et revêtir un caractère familial ou amical. Ils peuvent être beaucoup plus formels et professionnels et dans ce cas prennent plusieurs dimensions. Ils peuvent concerner le fonctionnement des entreprises et s'apparentent à des réseaux d'entraide mutuelle. Ils peuvent également participer au partage des marchés. Enfin, et dans un cadre contractuel et législatif plus strict, ils peuvent s'apparenter à des coopérations, des partenariats ou de la sous-traitance.

Le marché local ne suffisant pas pour permettre la pérennité ou même l'extension d'une entreprise la constitution d'un double marché, l'un généralement local, souvent assez limité mais relativement pérenne et l'autre, beaucoup plus large, régional, voire national devient aussi une solution possible pour rendre pérenne l'activité. Ce dernier, souvent chronologiquement le plus récent dans la vie de l'entreprise, est alors le véritable soubassement du développement économique de la structure. C'est alors en partie pour lui que des investissements sont réalisés et que les stratégies entrepreneuriales sont les plus affirmées.

Le choix délibéré d'établir sa résidence en milieu rural, outrepassant toute réflexion économique en amont de son installation, conduit un grand nombre d'individus à créer sa propre entreprise dans des micro secteurs plus ou moins porteurs, plus ou moins innovants mais souvent restreints. Ces activités, particulières et souvent peu à même d'offrir au chef d'entreprise une satisfaction financière digne de ce nom, présentent un fort aspect saisonnier où tout au moins, développent des marchés insuffisamment viables pour l'entreprise. Cette situation, de plus en plus marquée dans le domaine des services, notamment avec le développement du tourisme, pousse alors un grand nombre de chefs d'entreprise à accumuler plusieurs projets individuels, souvent proches les uns des autres, mais parfois totalement différents. Cette pluriactivité, de plus en plus associée au domaine des activités non agricoles, et particulièrement tertiaires, permet, dans une certaine mesure, à la fois le maintien de certaines activités traditionnelles et le développement de services tout à fait innovants. La pratique de la double activité, l'une souvent en tant que chef d'entreprise et l'autre en tant que salarié, est également un élément en prendre en compte dans le cas des activités non agricoles. Cette pratique, permet parfois à un employeur potentiel d'embaucher à temps partiel de la main-d'œuvre.

Conclusion :

Les différents travaux sur la localisation rurale des entreprises montrent toujours que la recherche d'un cadre résidentiel des individus est encore l'atout principal jouant en faveur de l'attractivité des campagnes bien avant la recherche d'avantages économiques. La volonté de vivre en milieu rural mais la difficulté de trouver un emploi salarié dans les zones rurales profondes, c'est-à-dire relativement éloignées du milieu urbain, explique pour partie la trajectoire sociale que suit une part importante des nouveaux ruraux, souvent impliqués dans les nouvelles activités basiques. La volonté de renforcer le caractère indépendant du mode de vie choisi conduit également les migrants à s'orienter vers la création de leur propre activité. En adoptant différentes attitudes entrepreneuriales, ils s'insèrent plus que les autres, dans des marchés relativement importants. La faiblesse du marché de l'emploi dans les espaces ruraux conduit une partie importante de la population à chercher ailleurs que dans le cadre local les revenus nécessaires aux ménages. Cela se traduit par un accroissement des distances effectuées pour travailler et une intensification des flux de migrations quotidiennes. Cela peut aboutir à une recherche de palliatifs économiques divers, avec une croissance du travail au noir et des emplois saisonniers, du nombre des chômeurs et du recours à l'assistance familiale prolongée¹⁵, l'ensemble favorisant une montée de la pauvreté de la précarité et, éventuellement, une dégradation du tissu social local. La création d'emplois par les migrants eux-mêmes, sur la base d'activités individuelles, apparaît ainsi comme la résultante de contraintes économiques, mais également comme l'expression d'un choix délibéré d'indépendance et d'individualisme.

Ensuite, ils montrent la prévalence, et plus particulièrement dans le rural isolé, du cadre et du mode de vie au détriment de possibilités de promotion, de reconnaissance sociale ou d'amélioration des revenus. Il semble en outre, à la lecture de travaux menés par les chercheurs du Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques que l'espace rural isolé suscite, plus que tout autre type d'espace rural, des créations palliatives imposées par la volonté de résider ou rester au pays, impliquant une forte prise de risque car engendrant souvent une totale rupture avec la profession préalablement exercée. J. Catanzano¹⁶ observe à ce sujet que dans le Sud des Cévennes, pour la majorité des nouveaux venus, dans les années 1970-1980, la mobilité géographique s'est doublée d'une mobilité professionnelle et que l'impossibilité d'appliquer leur compétence première dans des zones rurales les a amenés à modifier totalement leur situation professionnelle en exploitant leurs compétences secondes ou leurs passions. Cette situation n'est pas exclusive, et le nombre de personnes valorisant sa formation d'origine n'est pas si marginal que cela. Si certaines personnes ont pu valoriser leur formation antérieure, cela tient peut-être aux caractéristiques des espaces. En effet, c'est dans les pôles ruraux et le rural sous faible influence urbaine que leur densité est la plus importante et significative : dans ces espaces moins reculés, le tissu économique est encore quelque peu actif, les densités de population sont moyennes, l'enclavement routier est bien moindre. Les espaces ruraux plus isolés exercent, ne serait-ce que par leur beauté, une attraction si forte sur certains individus, que ceux-ci sont prêts à tous les sacrifices et aux plus grands bouleversements

15- AUBERT F., BLANC M. (2002), Activités économiques et emplois : le rural refuge de secteurs déclassés ou milieu attractif ? in Repenser les campagnes (coord. PERRIER-CORNET P.), DATAR, Editions de l'Aube, Paris.

16- CATANZANO J. et al. (1989), Retour vers l'arrière pays, Publications du CRPEE, Montpellier.

professionnels pour y vivre. Ils sont d'ailleurs souvent conduits à innover, notamment dans le tourisme vert. C'est dans ce domaine qu'ils sont les plus perceptibles. Enfin, ils montrent la relation de plus en plus visible entre les activités non agricoles et le pouvoir politique. C'est dans le domaine des toutes petites entreprises privées que son champ d'action paraît de plus en plus déterminant.

D'une manière plus générale, la création d'entreprises en milieu rural, consécutive au choix résidentiel de la population, peut être à l'origine de synergies internes à l'entreprise, mais également sensibles au niveau de l'espace concerné:

- ainsi, un travail plus efficace et plus performant peut découler d'un cadre et d'un mode de vie satisfaisants.
- d'autre part, la présence d'entreprises nouvelles peut créer, à partir d'une certaine fréquence et, éventuellement, dans le cadre d'une politique d'aménagement et de développement, des effets attractifs sur d'autres entreprises.

Bibliographie indicative :

- AUBERT F., BLANC M. (2002), *Activités économiques et emplois : le rural refuge de secteurs déclassés ou milieu attractif ?* in *Repenser les campagnes* (coord. PERRIER-CORNET P.), DATAR, Editions de l'Aube, Paris.
- AUVOLAT M. et Al. (1985), *L'artisanat en France, Réflexion générale et perspective*, CEPAM, La documentation française.
- BERGER A. (1999), *Petites entreprises et ménages en milieu rural. Approche des nouveaux avantages comparatifs, rapport de recherche pour la Chambre des Métiers de l'Hérault*, CRPEE, UPRESA 5045.
- BERGER A., CHEVALIER P., DEDEIRE M. (2005), *Les nouveaux territoires ruraux - Eléments d'analyse*, Publication de l'Université Montpellier III, Montpellier, col. *Territoires en Mutations*.
- BLANC M. et alii. (1997), *Main d'œuvre salariée et marché du travail dans les zones rurales. In Actes du colloque Nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural*, Toulouse, INRA.
- CATANZANO J. et al. (1989), *Retour vers l'arrière pays*, Publications du CRPEE, Montpellier.
- CHEVALIER P. (2000), *"Le rôle des acteurs politiques dans la dynamique du tertiaire inducteur en milieu rural isolé"* in *"Des campagnes vivantes. Un modèle pour l'Europe? Université de Nantes*.
- CHEVALIER P. (2006), *les nouveaux systèmes productifs ruraux : de nouveaux liens rural-urbain ?* *Revue l'Information Géographique*, Armand Colin, Paris, pp.89-102
- CHEVALIER P., (2002), *"Dynamiques tertiaires de l'espace rural"* Publication de l'Université Paul Valéry.
- FONT E. (2001), *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, Paris, L'Harmattan.
- GANNE B. BERTRAND N. (1996). *PME et milieu rural: Changer les problématiques*. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2.
- HILAL M., RENAUD-HELLIER E. (2005), *Dynamiques démographiques et socio-économiques des pôles intermédiaires périurbains et ruraux : le rôle de la distance à la ville*, in *Rural - Urbain, nouveaux liens, nouvelles frontières*, Presses Universitaires de Rennes.
- Huiban J.P. et Bouhsina Z. (1997), *Localisation spatiale et différenciation des firmes agro-alimentaires : le rôle du facteur travail*, communication au XXXIIIème Colloque de l'ASRDLF à Lille, 1-3 septembre 97.
- MULLER M. (2001), *Formation-apprentissage des adultes peu qualifiés en milieu rural, exemples audois*, Conseil Général de l'Aude.
- MULLER P., FAURE A., GERBAUX F. (1989), *Les entrepreneurs ruraux*, Paris, L'Harmattan.
- NEGRO Y., (1994), *« Activités et emplois non agricoles en milieu rural : mutations et résistance »*, Thèse de doctorat en Géographie Université Toulouse le Mirail.
- PERRIER-CORNET P. (sous la direction de) (2002), *A qui appartient l'espace rural ?* DATAR/ Editions de l'Aube.
- RENARD J. (2002), *Les mutations des campagnes. Paysages et structures agraires dans le monde*, Armand Colin, col. « U ».